

choisissant celui d'«Assemblée parlementaire de la Francophonie» (APF) au lieu d'«Assemblée internationale des parlementaires de langue française» (AIPLF).

La nouvelle appellation «a le mérite d'être plus simple» et plus conforme au rôle de l'institution qui est celui d'une «assemblée consultative», a expliqué le secrétaire général parlementaire, le sénateur français Jacques Legendre (RPR, gaulliste).

«À partir de maintenant, nous entendons agir comme une vraie assemblée dans nos relations avec l'exécutif, en optant pour une approche plus parlementaire qu'associative», a souligné de son côté l'un des vice-présidents de l'APF, Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec. Lors de sa création en 1967, sous l'impulsion de Léopold Sédar Senghor, l'AIPLF était en effet une association avant de se transformer en 1989 en assemblée.

Autre message politique fort lancé à Abidjan, la décision de suspendre les sections rwandaise et congolaise (Brazzaville), l'Assemblée ayant estimé que les Parlements de ces deux pays ne correspondaient plus aux principes de la «démocratie parlementaire».

«Il ne faut pas s'attendre à ce que nous renoncions aux principes qui sont notre raison d'être. Pour nous, un régime qui s'est établi dans le sang en reste marqué d'une empreinte indélébile», a rappelé M. Legendre à la tribune. Cette suspension a été approuvée en commission et devait être entérinée dans la journée par l'assemblée plénière. «Dès qu'il y a un bouleversement des institutions dans un pays et que le Parlement élu perd de sa représentativité, la suspension de sa section parlementaire doit être immédiate», a indiqué le président de la commission politique, le député français Pierre-André Wiltzer (UDF).

D'autres ont même souhaité une «mise en cohérence» entre l'exécutif et l'APF sur ce point. «Il serait curieux que des pays soient acceptés au niveau des instances exécutives alors qu'il y a une suspension de leur section parlementaire», a fait valoir M. Charbonneau.

Les élus n'ont pu avoir, comme prévu, un échange direct avec le secrétaire général de la Francophonie Boutros Boutros-Ghali. «Souffrant et alité» à Paris, selon son entourage, l'ancien secrétaire général de l'ONU a dû renoncer à venir Abidjan, où son discours a été lu à l'Assemblée.

«La Francophonie n'a, aujourd'hui, d'autre choix que de s'organiser et de se structurer. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra prétendre figurer dignement aux côtés des autres organisations internationales et régionales», a estimé le diplomate égyptien, qui a appelé l'Assemblée à relever «le défi qui transcende l'espace francophone», celui de «la démocratie au service de la paix dans les États et entre les États».